

Dépendance et diversification commerciale : Le cas de la Côte d'Ivoire, 1965-1980 (Note)

Guy-Antoine Lafleur and Ange G. Guihede

Volume 14, Number 4, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701580ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701580ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lafleur, G.-A. & Guihede, A. G. (1983). Dépendance et diversification commerciale : Le cas de la Côte d'Ivoire, 1965-1980 (Note). *Études internationales*, 14(4), 745–779. <https://doi.org/10.7202/701580ar>

NOTES

DÉPENDANCE ET DIVERSIFICATION COMMERCIALE : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE, 1965-1980*

G.-A. LAFLEUR et A.-G. GUIHEDE**

Parmi l'ensemble des différentes alternatives qui s'offrent aux pays africains afin de rééquilibrer leur situation face au degré de dépendance auquel ils sont confrontés, l'option ivoirienne, caractérisée par l'instauration d'une politique de diversification commerciale, aura été perçue par certains observateurs comme plausible, alors que d'autres au contraire affichent face à cette stratégie un certain scepticisme.

Par cette recherche, nous avons donc tenté d'analyser les effets de la mise en application d'une telle politique et surtout de son impact dans l'entreprise de diversification des partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire, en considérant le rôle majeur que jouait la France lors de l'accession de ce pays à l'indépendance. De plus, et toujours dans cette même perspective, nous avons aussi tenté d'apprécier l'évolution de la dépendance économique de la Côte d'Ivoire face à ces besoins de capitaux en provenance de l'étranger.

Enfin, et pour terminer, nous avons évalué brièvement les conséquences d'une telle situation tant au plan de la modernisation agricole qu'à celui du degré d'industrialisation atteint par la société ivoirienne tout en appréciant l'impact d'une telle politique au niveau de l'ivoirisation du capital.

Bien que l'on puisse accepter au départ les propos de Comhaire Sylvain qui écrivait en 1971 que :

...le pacte colonial avait rendu complémentaires, dans une certaine mesure, les économies des pays industriels européens et celles des régions arriérées africaines au sein de grandes zones monétaires.¹

Il nous faut tout de même admettre que le phénomène de la complémentarité *in abstracto* nous apparaît moins important que le problème de savoir si cette complémentarité joue davantage en faveur du développement économique de la métropole plus qu'elle ne favorise la colonie ou l'ancienne colonie.

On sait d'ailleurs qu'en ce qui concerne leur développement économique plusieurs pays africains ont tenté, depuis leur accession à l'indépendance, de rééquilibrer leur situation de

* Cette étude a été menée dans le cadre d'un projet de recherche effectué au Département de science politique de l'Université Laval. Nous tenons à remercier plus particulièrement notre collègue Antoine Ambrose pour ses précieux commentaires sur la première version de ce texte.

** Respectivement professeur et étudiant au doctorat au Département de science politique de l'Université Laval à Québec.

1. Sylvain, S. et J., COMHAIRE, *Le nouveau dossier Afrique*, Marabout, Paris, 1971, p. 173.
Revue Études internationales, volume XIV, n° 4, décembre 1983

dépendance soit par la « voie socialiste du développement » soit par la voie du libéralisme économique impliquant inévitablement un afflux important de capitaux étrangers. Dans cette optique presque tous ces pays ont essayé de mettre en place des services de planification et des modèles de développement qui affichaient des objectifs ambitieux (tels la création de fédérations d'État, Mali; les regroupements économiques régionaux, (U.D.E.A.C., C.E.A.O., C.D.E.A.O.; etc.).

Pourtant, et en dépit de ces efforts, le problème de la dépendance économique des pays africains persiste toujours et le développement économique demeure encore un des soucis majeurs de ces pays. Dans cette perspective, l'expérience de l'évolution économique de la Côte d'Ivoire au cours des vingt dernières années apparaît donc comme un sujet d'étude des plus intéressants.

Cette situation de dépendance qui caractérise d'ailleurs bon nombre de pays en voie de développement aura été à l'origine de plusieurs recherches qui auront permis, au cours de ces dernières années, l'émergence d'une théorie de la dépendance dont la perspective influe directement sur l'objectif même du développement en ce sens qu'elle permet d'expliquer le sous-développement comme étant à la fois une conséquence de l'influence économique, de la politique extérieure, et le résultat de la conjonction de certains autres facteurs dont la complicité des élites locales par exemple, etc.² Ceci étant, force nous est de constater, à l'instar de Cardoso, que: « ...rigoureusement, il n'est pas possible de penser en termes d'une théorie de la dépendance »³.

C'est donc dire qu'au plan de l'étude de ce phénomène comme au plan de l'étude de plusieurs autres phénomènes politiques, économiques ou sociaux, l'absence d'une véritable

-
2. Sur la théorie de la dépendance, voir entre autres: Ronald H., CHILCOTE, « Dependency: a Critical Synthesis of the Literature », in *Latin American Perspectives*, 1, 1, spring 1976, pp. 4-26; F.H., CARDOSO, « Théories de la dépendance ou analyses concrètes de situation de dépendance », in *L'homme et la société*, nos 33-34, juillet-décembre 1976, pp. 110-121; F.H., CARDOSO, *Sociologie du développement en Amérique latine*, Coll. Sociologie et Tiers-Monde, ed. Anthropos, Paris, 1969; F.H., CARDOSO, et E., FALETTO, *Dépendance et développement en Amérique latine*, P.U.F., Paris, 1978; André, GUNDER FRANK, *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspero, 1970; André, GUNDER FRANK, *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine*, Paris, Maspero, 1968; B.F., HOSELITZ, « Non-Economic Barriers to Economic Development », in *Economic Development and Cultural Changes*, Vol. 1, 1952-53, Johnson reprint Corp., N.Y., 1963; A., DUMAS, *La dépendance du Tiers-Monde*, Collection Université et Société, ed. du Faubourg-Montpellier, 1979; H., MAGDOFF, *L'impérialisme de l'époque coloniale à nos jours*, Maspero, Paris, 1979; S., AMIN, *Genèse et développement du sous-développement*, Institut de développement économique et de planification, 1975; S., AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Anthropos, Paris, 1976; T., DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine », in *L'homme et la société*, no 12, avril-juin 1969, pp. 43-65; « The Structure of Dependence », *American Economic Review*, vol. LX, May 1970, pp. 231-246; B., STALLINGS, *Economic Dependency in Africa and Latin America*, Sage Publications, Beverly Hills, 1971; D.L., JOHNSON, « Dependence and the International System » in *Dependence and Underdevelopment, Latin America's Political Economy*, Barden City, N.Y., 1972; S. et JONES, ROSEN, », « The Radical Theory of Development », in A. MACK et al. (ed.), *Imperialism, Intervention and Development*, Croom Haml, Londres, 1979; André, GUNDER FRANK « La crise économique et l'État dans le Tiers-Monde », *Perspectives latino-américaines*, no 1, octobre-décembre 1980, pp. 3-42; C.P., POTHOLM, *La politique africaine: théories et pratiques*, Economica, Paris, 1981; J., ROBINSON, *Développement et sous-développement*, Economica, Paris, 1980; I., ROXBOROUGH, *Theories of Underdevelopment*, MacMillan, Toronto, 1980; J. GALTUNG, (ed.), *Self-Reliance: A Strategy for Development*, Bogle-L'ouverture Publication, London, 1980.
3. F.H., CARDOSO, « Théorie de la dépendance ou analyses concrètes de la situation de dépendance », *op. cit.*, p. 166.

théorie explicative nous amène inévitablement à choisir parmi diverses approches théoriques qui sont autant d'avenues qui s'offrent à nous afin de nous permettre de mieux saisir ces phénomènes dans toute leur complexité.

En ce qui concerne la dépendance, il y a par exemple, les « diffusionnistes » qui considèrent que le sous-développement est une condition que tous les pays ont connue à une certaine période de leur histoire et que la progression vers le développement vient de la diffusion des éléments de la modernité vers les régions attardées. Il est donc clair pour les tenants de cette école qu'un pays « sous-développé » doit, pour amorcer son développement, ouvrir ses frontières aux « investissements venant des pays riches et également garantir le capital privé ».⁴ Le sous-développement dans ce cas est perçu comme étant une étape dans le processus du développement.⁵ Au plan culturel, le développement implique aussi une réorientation des normes et des valeurs sociales et pour reprendre les propos de Hoselitz, disons que: « toute analyse du développement économique, pour être fructueuse et complète, doit inclure un ensemble de propositions reliant les changements techniques de production aux changements de valeurs »⁶.

Quant aux « dépendantistes », qui récusent cette thèse en alléguant que: « le développement et la modernisation ne vont pas nécessairement de pair et... qu'il peut exister des sociétés qui modernisent leurs patterns de consommation, d'éducation, etc., sans pour autant connaître un développement plus avancé... »⁷; ils considèrent la dépendance comme étant:

...une situation dans laquelle un certain groupe de pays ont leur économie conditionnée par le développement et l'expansion d'une autre économie à laquelle la leur est soumise. La relation d'interdépendance entre deux ou plusieurs économies et entre celles-ci et le commerce mondial prend la forme de dépendance quand certains pays (ceux qui dominent) peuvent s'étendre et se donner une auto-impulsion alors que d'autres pays (ceux qui sont dépendants) peuvent le faire seulement comme réflexe de cette expansion, qui peut agir de manière positive ou négative sur leur développement immédiat. De toute façon, la situation basique de dépendance conduit à une situation globale des pays dépendants qui provoque leur retard et les met sous l'exploitation des pays dominants.⁸

Non seulement cette acception de la notion de dépendance permet-elle de faire ressortir toute l'importance de la relation d'interdépendance qui existe au plan international en mettant l'accent sur l'aspect économique de la dépendance; mais en plus elle a l'avantage de souligner le fait que la prédominance des pays dominants est multiple et que ses formes varient avec les époques.

4. Voir à ce sujet: L. Van BAELEN, *Morale de développement: les problèmes des pays en voie de développement*, Éditions Xavier Ma-pus, 1968, p. 44; et la position de Nash, M. cité par A., GUNDER FRANK, dans *Le développement du sous-développement*, op. cit..

5. Voir en relation avec cette thèse W.W., ROSTOW, *Les étapes de la croissance économique*, Éditions du Seuil, Paris, 1963.

6. B.F., HOSELITZ « Non-Economic Barriers to Economic Development », in *Economic Development and Cultural Changes*, op. cit., p. 3. Voir aussi B.F. HOSELITZ et W.E., MOORE, « Les principaux concepts de l'analyse des répercussions sociales de l'évolution technique », in *Industrialisation et société*, ed. Unesco-Mouton, 1963, pp. 9-28. Pour un exposé détaillé des prémisses et des postulats avancés par les théoriciens de l'approche diffusionniste, cf.: R., STAVENHAGER, « Seven Fallacies about Latin America », in *Latin America Reform of Revolution: a Reader*, Petras, J., (ed.), Fawcette Publications, Connecticut, 1973, pp. 13-31.

7. F.H. CARDOSO et E., FALETTO, *Dépendance et développement en Amérique Latine*, op. cit., p. 34.

8. T., DOS SANTOS « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine », op. cit., p. 61.

Les pays dominants disposent ainsi d'une prédominance technologique, commerciale, socio-politique et de capital sur les pays dépendants (avec prééminence de certains de ces aspects selon les divers moments historiques) qui leur permet de leur imposer des conditions d'exploitation et de leur prendre une partie des excédents qu'ils produisent... La dépendance est donc fondée sur une division internationale du travail qui permet le développement industriel de certains pays et limite ce même développement dans d'autres en les soumettant aux conditions de la croissance instiguée par les centres de domination mondiale.⁹

De plus, il est important de préciser que, pour les tenants de cette approche, la dépendance ne peut en aucun cas être comprise que par la simple prise en considération d'un facteur externe ayant des effets internes. Dans l'esprit de Cardoso et de Dos Santos, par exemple, la dépendance est une forme de combinaison entre les facteurs externes et internes. C'est donc dire que l'opposition impliquée par la relation de dépendance ne met pas en présence deux sociétés aux intérêts opposés puisque la relation de dépendance, pour se maintenir, suppose qu'il y ait concordance d'intérêts entre certains groupes sociaux de deux sociétés, à savoir entre les groupes dominants. Dos Santos exprime d'ailleurs cette idée de la façon suivante:

La domination 'externe' est impraticable par principe. La domination est possible seulement lorsqu'elle trouve un appui dans les secteurs nationaux qui en tirent bénéfice. C'est pourquoi il est nécessaire de rompre avec le concept d'aliénation qui a prétendu trouver dans nos élites une espèce d'annexion d'elles-mêmes en regardant sa propre réalité avec les yeux d'une réalité d'autrui. (...) Le concept d'aliénation conduit à une falsification de la réalité et il devient nécessaire de la remplacer par le concept de 'compromission' entre les différents composants internationaux et nationaux de la situation de dépendance.¹⁰

C'est donc dire que dans cette perspective la notion de dépendance réfère à la fois aux conditions d'existence et aux conditions de fonctionnement du système économique et du système politique. Elle porte à l'évidence sur les liens étroits existant entre les deux tant en ce qui concerne le plan interne qu'en ce qui touche le plan externe.

La dépendance des pays de la périphérie vis-à-vis des pays du centre est donc à la fois politique, économique, structurelle, commerciale, etc.. Au plan politique par exemple, cette dépendance s'exprime par le type de régime mis en place et/ou soutenu par les pays dominants.¹¹ Cette domination impose un modèle culturel qui transporte avec lui les dogmes politiques, les conceptions économiques et les schèmes sociaux élaborés afin de servir les intérêts des puissances dominantes.

Structurellement, une telle situation a comme conséquence le maintien par les pays du centre de leur avance technologique et de leur capacité en matière d'accumulation de capitaux ce qui, progressivement mais inévitablement, mène les pays de la périphérie vers une incapacité totale à se développer ou, comme le mentionne Gunder Frank:

L'enchaînement des processus de domination et d'exploitation aboutit à la création des structures dont l'effet est de reproduire ces processus, d'où la formulation de la thèse du 'développement du sous-développement' ce qu'on appelle le sous-développement

9. *Idem.*

10. *Ibid.*, pp. 64-65.

11. Voir à ce sujet G., DESTANE de BERNIS, « Économie et politique étrangère », in *Dépendance, marginalité, développement*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1973.

ne pouvant que s'aggraver tant que s'exercent ces processus et que demeurent ces structures. »¹²

Au plan commercial Hubert Béguin illustre cette situation de dépendance de la façon suivante :

Lorsque deux pays commercent, chacun d'eux a besoin de la marchandise qu'il achète à l'autre et chacun dépend ainsi de l'autre. Mais lorsque l'un des partenaires est puissant, que sa dimension économique et/ou son pouvoir de négociation lui permettent d'exercer sur l'autre un effet de domination, la dépendance cesse de jouer dans les deux sens: le second pays se trouve en état de dépendance vis-à-vis du premier. Cette différence de puissance se retrouve entre un pays développé et un pays sous-développé. C'est pourquoi les relations commerciales qui se nouent entre eux ne se déroulent pas sur un pied d'égalité.¹³

Enfin, au plan économique en général, divers facteurs comme la fluctuation des prix de différents produits sur les marchés internationaux, le prélèvement des profits à la source, la présence des firmes multinationales et leur influence sur le développement industriel des pays sous-développés, etc., contribuent tous, à différents degrés à maintenir une certaine forme de dépendance économique affectant inévitablement les pays en voie de développement.

L'étude du phénomène de la dépendance, de par son ampleur de même que par ses formes multivariées, exige donc une méthodologie qui tienne compte de l'ensemble de la réalité sociale. Ainsi conçue, la dépendance devient alors un concept central dans l'analyse d'un processus de développement et nécessite la prise en considération d'un ensemble différencié d'indicateurs afférant à la fois aux domaines politiques, économique et socio-culturel.

Au plan économique, puisque c'est celui qui nous intéresse plus particulièrement¹⁴, c'est à la fois aux travaux de R.H. Green et A. Seidman¹⁵, de même qu'à ceux de B. Stallings¹⁶ que nous nous sommes référés dans le choix de nos indicateurs. Les grilles d'analyse que ces auteurs constituent une sorte de symbiose qui, à notre avis, présentent non seulement une série d'indicateurs invariables et propres à tous les théoriciens de la problématique générale du développement, mais ont en plus le mérite de dégager un nombre précis d'indices qui sont à la base du processus de la dépendance et que l'on retrouve à l'intérieur des réalités de la plupart des pays en développement.

En effet, l'importance qu'accordent ces auteurs au commerce des pays en voie de développement avec un nombre limité de pays industrialisés de même qu'à la concentration des capitaux étrangers en provenance de quelques pays industriellement avancés seulement, nous a incité à orienter notre recherche vers l'analyse de ces deux facteurs importants de la

12. A., GUNDER FRANK, cité par P., JALEE, dans *L'impérialisme en 1970*, Maspero, Paris, 1973, p. 168.

13. H., BEGUIN, « Aspect structurels du commerce extérieur des pays sous-développés », in *Tiers-Monde*, nos 13-14, janvier-juin 1963, p. 95.

14. La portée de notre recherche ayant été volontairement restreinte à l'étude de la situation commerciale de la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux, nos conclusions ne peuvent donc en rien présupposer de la situation de ce pays quant à son état de dépendance ou de non-dépendance aux plans politique ou socio-culturel.

15. R.H., GREEN, and A., SEIDMAN, *Unity of Poverty? The Economics of Pan-Africanism*, Penguin Books, 1968, pp. 93-95.

16. B., STALLINGS, *op. cit.*, p. 7.

dépendance à savoir le commerce extérieur et la provenance des capitaux étrangers.¹⁷ L'étude de ces principaux facteurs qui caractérisent une situation de dépendance économique nous permettra de mieux saisir l'évolution de la situation économique de la Côte d'Ivoire et de mieux apprécier l'impact de la politique de diversification commerciale mise de l'avant par ce pays.

Il faut entendre ici par ce concept de « diversification commerciale » la définition qu'en donne Guy de Lacharrière lorsqu'il précise qu'une telle politique comprend à la fois :

La diversification 'horizontale' qui élargit la gamme des produits primaires exportés et la diversification 'verticale' correspondant au passage à la production de produits semi-transformés ou transformés et donc, au sens large, à l'industrialisation.¹⁸

En accordant ainsi une importance primordiale à la diversification commerciale, nous explorons une voie particulière par rapport aux théoriciens de la dépendance, entre autres Cardoso et Dos Santos, pour qui la rupture avec le système capitaliste mondial et la voie du socialisme semblent les seules alternatives pour neutraliser les situations de dépendance des pays en voie de développement.

Dans cette perspective notre hypothèse de recherche pourrait donc être formulée en des termes qui énonceraient qu'une stratégie de développement, fondée sur la diversification commerciale privilégiée, par les responsables ivoiriens pour pallier à la situation de dépendance économique du pays depuis 1965, a engendré un recul progressif de la France tant au plan des échanges commerciaux qu'à celui de l'aide financière en provenance de ce pays.

I - ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE

Dans un souci de relier l'évolution du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire lors de la période allant de 1965 à 1980 à la période immédiatement antérieure, nous avons choisi en règle générale et comme base de référence, l'année 1960 qui peut être considérée comme marquant à la fois la fin de l'hégémonie française liée à l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance et le début de sa période de libéralisation progressive de ses relations commerciales internationales. Ce recul nous permettra de mieux saisir l'ampleur de la diversification commerciale et d'analyser dans quel sens elle s'est manifestée.

Afin de situer les échanges Côte d'Ivoire-France dans les échanges mondiaux, l'étude comprendra une analyse des principaux flux commerciaux au cours de la période considérée et comportera une analyse des échanges entre la Côte d'Ivoire et l'ensemble de ses partenaires privilégiés. C'est donc dire que, pour les fins de cette analyse, nous avons pris en considération à la fois le flux des exportations de la Côte d'Ivoire à destination de la France (Importations F.O.B. de la France) et le flux des exportations de la France à destination de la Côte d'Ivoire (Importations F.O.B. de la Côte d'Ivoire). Toutefois, pour mieux caractériser

17. Pour des raisons pratiques, nous avons volontairement restreint le champ empirique de notre recherche à ces deux principaux facteurs. Faute de données empiriques valables, nous n'avons pas pu prendre en considération dans le cadre de cette recherche, le troisième indicateur avancé par Stallings et qui concerne « the concentration of foreign personnel from a few advanced nations », *Idem*.

18. G., De LACHARRIÈRE, *La stratégie commerciale du développement*, P.U.F., Coll. Sup., 1973, pp. 116-117.

ces échanges, on les a comparé aux échanges entre la Côte d'Ivoire et ses autres partenaires privilégiés.¹⁹

En rappelant d'abord, à l'aide du tableau I, l'évolution des exportations ivoiriennes, notre but était de montrer la dynamique de la diversification, c'est-à-dire sa nature véritable afin de mieux comprendre ses effets d'entraînement. À cet effet, il n'est pas inutile de préciser qu'initialement l'accent a été mis sur l'accroissement des productions exportables, seules susceptibles d'apporter au pays les devises nécessaires à son développement et de fournir les matières premières aux industries locales naissantes.

À partir de 1970, face aux difficultés économiques rencontrées (les termes de l'échange, la faiblesse du pouvoir d'achat réel, le niveau des importations et en particulier des importations des denrées alimentaires, etc.), les autorités ivoiriennes ont encouragé davantage la diversification de la production agricole²⁰ et leur valorisation pour atténuer les difficultés qui rendaient la marge bénéficiaire du commerce extérieur plus aléatoire.

Selon certaines études²¹, ces produits représentent au total 75 à 80 % des exportations ivoiriennes. Mais la place relative de quatre grands produits d'exportation (café, cacao, bananes et bois) par rapport aux exportations totales, est passée de 91 % en 1964 à 61 % en 1976. Cela veut dire que ces grandes cultures traditionnelles ont enregistré tout au long de la période 1965-1980, une forte diminution sur l'ensemble des recettes d'exportation. La diversification de l'économie ivoirienne apparaît donc s'être amorcée par la progression des productions industrielles.²²

Lorsqu'on observe l'évolution des exportations ivoiriennes vers la France, comparée à celle de la Côte d'Ivoire vers les autres partenaires privilégiés, on observe que le développement des exportations a été, ainsi que l'indique le tableau II, très inégal selon les partenaires.

Globalement, on observe que la part de la France dans les exportations de la Côte d'Ivoire est nettement supérieure à celles des autres partenaires dans le commerce mondial. Par contre cette part décroît d'année en année et connaît une chute sensible à partir de 1970. Cette baisse de la part française profite aux autres partenaires privilégiés, surtout la CEE et les Pays-Bas dont les parts se sont relativement accrues au cours de la période étudiée.

Ainsi, dans ce processus de diversification, même si la France recueille encore une part importante des exportations ivoiriennes, le CEE, les États-Unis et les Pays-Bas suivis de l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne constituent de plus en plus, des débouchés importants pour ses exportations.

Ceci étant, il nous faut tout de même observer que la croissance soutenue qu'a connue la Côte d'Ivoire depuis son indépendance a eu pour corollaire un recours accru aux importations, soit pour fournir aux secteurs productifs des biens intermédiaires qui ne sont pas produits sur place, soit pour créer des équipements en matériel dont la production locale

19. Pour l'objectif de notre étude, nous avons seulement retenu parmi les principaux partenaires de la Côte d'Ivoire, cinq pays dont l'ensemble total du commerce avec la Côte d'Ivoire représente les deux tiers. Notre choix n'est pas arbitraire mais fondé sur base d'évaluation faite et tirée du *Yearbook of International Trade Statistics* de l'année 1977, page 119. Voir également le volume: *La Côte d'Ivoire en chiffres*, ministère du Plan, Abidjan, édition 1977-1978.

20. Eu égard aux structures d'encadrement existant antérieurement à cette date, la SATMACI, la Caisse de stabilisation, le groupe Sodepalm, la R.N.D.A., la Motoragri, la Sodefel, l'A.V.B. et l'A.R.S.O., ont accéléré l'exécution des objectifs et des programmes du gouvernement. Voir à ce sujet les *Marchés tropicaux et méditerranéens*, volume 31, no 1560-1572, année 1975, page 3257.

21. *Marchés tropicaux et méditerranéens*, vol. 36, nos 1821-1833, 1980, p. 3523.

22. Voir à ce sujet, *Ibid.*, vol. 26, nos 1299-1311, 1970, p. 3281.

TABLEAU I
Exportations par principaux produits en millions de F CFA et en tonnes

	1963		1965		1975		1978		1979	
	V	T	V	T	V	T	V	T	V	T
1. Café vert	24,472	182,069	25,890	185,651	57,965	268,192	131,140	228,800	166,530	259,700
2. Cacao en fève	11,281	99,728	10,915	126,400	47,637	237,697	159,918	243,900	115,002	169,100
3. Bois en grumes	12,447	-	18,471	4,500	484,000	55,035	228,000	34,591	67,095	-
4. Bois travaillés	-	-	-	-	6,677	-	16,843	-	18,120	-
5. Huile de palme et de palmiste brute	287	10,441	515	14,861	9,353	966,951	9,759	926,000	5,585	-
6. Produits pétroliers	-	-	-	-	13,017	-	19,408	-	23,905	-
7. Fruits en conserves (dont ananas)	577	5,927	908	12,880	6,164	-	9,155	-	5,738	-
8. Beurre de cacao	-	-	-	-	10,196	-	14,269	-	12,959	-
9. Cacao en masse	-	-	-	-	4,138	-	24,513	-	16,658	-
10. Coton en masse	57	1,058	145	1,697	3,640	60,939	8,061	102,929	10,275	-
11. Tissu de coton, textile	-	-	-	-	4,912	-	16,456	-	11,242	-
12. Bananes fraîches	3,488	133,406	2,796	138,300	3,003	192,275	4,145	196,773	3,516	-
13. Ananas frais	129	2,885	205	4,591	3,113	239,705	4,086	391,935	4,315	-
14. Caoutchouc	48	398	319	2,764	1,731	-	3,575	-	6,687	-
15. Extraits de café	-	-	-	-	2,366	-	6,341	-	2,254	-
16. Noix de cola	740	37,000	740	37,000	1,144	59,000	1,078	57,000	852	-
17. Divers	-	-	-	-	49,024	-	42,674	377,300	64,114	317,700
Total*	57,000	1,753,576	70,000	2,312,228	254,572	3,789,484	524,400	4,041,100	534,800	4,098,000

SOURCES: Compilation faite à partir des données tirées des volumes: *Côte d'Ivoire en chiffres 1980-1981* et *Marchés tropicaux et méditerranéens*, volume 36, nos 1821-1833, 1980.

* Ces chiffres sont pour la plupart approximatifs.

TABLEAU II
Structure du commerce à l'exportation répartition en valeur et en pourcentage

(Valeur millions CFA)

PAYS	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Monde	37,329	47,118	47,693	57,000	74,920	70,000	76,659	80,263	104,890	118,223
CEE*								21,873	29,947	46,052
FRANCE	19,560	22,540	22,148	26,615	26,720	25,771	29,742	29,981	36,215	37,112
R.F.A.	1,443	1,978	2,609	3,633	5,451	4,534	4,789	6,799	9,107	11,372
ITALIE	1,566	2,095	3,126	5,107	4,991	6,005	6,657	7,313	8,703	12,826
PAYS-BAS	2,253	2,993	2,480	3,755	5,993	4,739	4,624	6,089	10,004	10,927
U.S.A.	5,615	6,220	6,883	7,812	14,902	10,631	13,005	11,000	15,777	16,465

PAYS	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Monde	130,190	126,558	119,541	190,860	291,800	254,572	392,501	529,212	524,400	534,800
CEE*	38,280	39,356	47,869	70,915	116,951	77,494	140,803	180,990	183,200	205,400
FRANCE	42,526	42,210	40,664	49,219	76,139	69,116	99,881	135,856	122,500	127,700
R.F.A.	12,506	11,192	15,150	20,689	27,057	22,540	28,469	28,442	25,500	31,300
ITALIE	11,196	9,835	14,927	21,296	27,556	16,821	36,265	45,187	29,800	45,000
PAYS-BAS	11,792	11,237	10,420	14,868	45,126	26,570	51,380	78,972	98,100	93,400
U.S.A.	24,323	21,366	19,411	21,151	20,594	26,015	41,016	62,172	76,300	51,300

SOURCE: Côte d'Ivoire en chiffres - Ministère du Plan, Abidjan, Édition 1977-78.

Marchés tropicaux et méditerranéens, volume 33, no 1626, 1977-1980.

Yearbook of International Trade Statistics, 1966-1967.

Notes: Ces chiffres dont quelques-uns ont été rectifiés, sont tirés des volumes précédemment nommés.

* France exclue

TABLEAU II (suite)
Structure du commerce à l'exportation répartition en valeur et en pourcentage

(En pourcentage)

MONDE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEE*								27,3	28,6	39,0
FRANCE	52,4	47,83	46,43	46,7	35,7	36,9	38,8	37,4	34,53	31,4
R.F.A.	3,9	4,2	5,5	6,4	7,3	6,5	6,24	8,5	8,7	9,62
ITALIE	4,2	4,44	6,6	9,0	6,7	8,6	8,7	9,11	8,3	10,9
PAYS-BAS	6,04	6,4	5,20	6,6	7,92	6,8	6,03	7,6	9,54	9,24
U.S.A.	15,04	13,20	14,43	13,71	19,9	15,2	17,0	13,7	15,04	13,93

MONDE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEE*	29,4	31,1	34,30	37,2	40,1	30,44	35,9	34,2	34,94	38,41
FRANCE	32,7	33,4	29,14	25,8	26,1	27,3	25,4	25,7	23,4	23,9
R.F.A.	9,61	8,84	10,9	10,84	9,3	8,9	7,3	5,4	4,9	5,9
ITALIE	8,6	7,8	10,7	11,2	9,4	6,61	9,23	8,54	5,7	8,41
PAYS-BAS	9,10	8,9	7,50	7,8	15,5	10,44	13,1	14,92	18,7	17,5
U.S.A.	18,7	16,9	13,9	11,1	7,1	10,22	10,5	11,8	14,6	9,6

est nulle, soit pour satisfaire la demande locale en produits finis de consommation qui n'entrent pas dans la gamme des fabrications industrielles locales. Ainsi, on constate que la Côte d'Ivoire qui consacrait une somme de 29,611 milliards de francs CFA en 1960 à ces importations vit cette somme s'accroître à 60,900 milliards en 1965 et à 526.9 milliards en 1979. Aussi, le coût de la croissance de ces importations a été très élevé et de plus, à chaque accroissement de 1 % de la production intérieure brute a correspondu un accroissement de 1.1 % à 1.2 % des importations.²³

De plus, l'analyse des importations en provenance de ses différents partenaires commerciaux illustre diverses tendances qui se sont développées tout au long de la période considérée. (cf. tableau III). À cet effet, on observe que la part des importations en provenance de la France demeure nettement supérieure à celle des autres partenaires privilégiés bien que cette part ait sensiblement chuté tout au long de la période. De plus, on observe toute l'importance qu'a prise à ce chapitre l'agrégat CEE qui a vu son commerce extérieur avec la Côte d'Ivoire compter pour environ 20 % de l'ensemble des importations de ce pays.

Ces observations sur l'évolution des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et ses principaux partenaires commerciaux permettront d'observer qu'en règle générale et au cours de la période considérée, les importations ivoiriennes en provenance de la France ont diminué dans l'ensemble, et qu'il en fût de même en ce qui concerne les exportations. D'autre part, dans ses relations d'échange avec ses autres partenaires, c'est le contraire qui s'est produit. Sur l'ensemble de la même période, les importations ivoiriennes en provenance de ses différents partenaires se sont développées d'avantages, alors que les exportations de la Côte d'Ivoire vers ceux-ci se sont aussi accrues rapidement.

La tendance générale de cette situation s'explique surtout par le dynamisme de l'économie ivoirienne caractérisée par un besoin accru en importations de biens d'équipement et de produits pétroliers, pouvant permettre au pays de s'industrialiser. Cette tendance générale résulte aussi selon nous de la diversification de la production agricole (au plan horizontal et vertical) ce qui aura permis à la Côte d'Ivoire d'élargir la gamme de ses produits exportés.

L'analyse par classes de produits tend d'ailleurs à confirmer cette interprétation. Elle permet en plus de comparer la composition des échanges entre la Côte d'Ivoire et la France à celle des échanges entre la Côte d'Ivoire et ses différents partenaires.

Comme le montre le tableau IV, au plan des exportations avec ses principaux partenaires commerciaux, la Côte d'Ivoire exporte vers la France des produits primaires à raison de 95.51 % en moyenne (classes 0 + 1, 2 + 4 et 3) alors qu'elle n'exporte en moyenne que 4.23 % de produits industrialisés (classes 5, 7, 6 + 8).

En ce qui concerne les produits primaires, on constate aussi que la France importe relativement plus de matières premières que les autres partenaires, exceptés l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, tandis que les Pays-Bas et les États-Unis importent la plus forte proportion des produits alimentaires. Pour les produits industrialisés, les exportations de la Côte d'Ivoire vers ses partenaires commerciaux se composent presque uniquement de produits manufacturés. La part de ces produits est surtout importante pour la République fédérale d'Allemagne.

La modification de la structure des importations²⁴ est aussi significative, tout comme celle des exportations. La part croissante prise par les biens intermédiaires au détriment des

23. *Côte d'Ivoire, analyse et conjoncture*, Ministère de la Coopération, avril 1977, p. 74.

24. *Idem*.

TABLEAU III
Structure du commerce à l'importation répartition en valeur et en pourcentage

(Valeur millions C.F.A.)

PAYS	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Monde	29,611	41,970	38,534	44,500	63,935	60,900	63,613	65,050	77,627	86,284
CEE*								11,020	14,838	18,198
FRANCE	20,429	26,673	24,134	27,654	37,748	36,379	36,647	35,914	38,946	39,966
R.F.A.	1,248	1,742	1,554	2,176	2,771	3,428	4,062	4,372	5,678	7,468
ITALIE	444	729	611	730	1,189	1,882	1,812	1,993	3,696	4,557
PAYS-BAS	592	829	1,044	732	892	1,178	1,302	3,115	3,516	3,994
U.S.A.	1,073	1,472	1,642	2,020	4,066	3,161	4,905	4,072	4,742	7,135

SOURCE: *Côte d'Ivoire en chiffres* – Ministère du Plan, Abidjan, Édition 1977-78.

Marchés tropicaux et méditerranéens, volume 33, no 1625, 1977-1980.

Yearbook of International Trade Statistics, 1966-1967.

Notes: Ces chiffres dont quelques-uns ont été rectifiés, sont tirés des volumes précédemment nommés.

* France exclue

TABLEAU III (suite)
Structure du commerce à l'importation répartition en valeur et en pourcentage

Valeur millions C.F.A.)

PAYS	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Monde	107,704	110,838	114,317	157,520	232,300	241,400	311,607	429,600	522,500	526,900
CEE*	24,207	25,569	24,856	31,036	45,410	47,653	64,671	87,119	112,000	99,500
FRANCE	49,788	51,778	53,870	69,699	90,104	94,883	119,551	169,181	205,200	193,000
R.F.A.	9,285	7,222	7,899	13,070	14,766	13,065	21,962	31,716	37,700	27,300
ITALIE	6,945	7,589	6,120	5,962	10,337	12,562	12,351	14,538	22,100	20,900
PAYS-BAS	5,161	5,264	5,154	6,039	7,733	7,283	12,448	18,010	20,300	18,600
U.S.A.	8,527	7,587	6,996	14,129	15,902	17,274	23,186	32,706	27,400	35,300

(En pourcentage)

MONDE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEE*								16,94	19,11	21,1
FRANCE	69,00	63,6	62,6	62,14	59,06	59,74	57,6	55,24	50,2	46,32
R.F.A.	4,21	4,20	4,03	4,9	4,33	5,63	6,4	6,72	7,31	8,7
ITALIE	1,5	1,7	1,6	1,64	1,9	3,1	2,84	3,06	4,8	5,3
PAYS-BAS	2,00	9,00	2,7	1,64	1,40	1,93	2,04	4,8	4,53	4,63
U.S.A.	3,62	3,5	4,3	4,54	6,4	5,2	7,71	6,3	6,11	8,3

TABLEAU III (suite)
Structure du commerce à l'importation répartition en valeur et en pourcentage

(Valeur millions C.F.A.)

MONDE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEE*	22,5	23,1	21,74	19,7	19,54	19,70	20,8	20,3	21,44	18,81
FRANCE	46,23	46,71	47,12	44,3	36,9	39,31	38,4	39,4	39,30	36,5
R.F.A.	8,62	6,51	6,91	8,30	6,4	5,4	7,04	7,4	7,22	5,2
ITALIE	6,5	6,84	5,4	3,8	4,5	5,2	4,00	3,4	4,23	4,00
PAYS-BAS	4,8	4,74	4,5	3,9	3,32	3,02	4,00	4,2	3,9	3,5
U.S.A.	7,92	6,84	6,12	9,00	6,84	7,2	7,44	7,61	5,24	6,7

TABLEAU IV
Part de chaque catégorie de produits dans les exportations de la Côte d'Ivoire et ses partenaires

CLASSES DE* PRODUITS	ANNÉES	MONDE	C.E.E.	FRANCE	R.F.A	ITALIE	PAYS-BAS	U.S.A.
CLASSE 0 + 1 Aliments Boissons Tabacs	1972	55,7	55,8	65,8	50,31	40,6	66,51	93,5
	1973	49,2	47,1	61,4	45,7	16,63	66,12	92,7
	1974	55,8	60,3	65,8	49,5	32,9	79,24	88,2
	1975	57,4	63,3	71,91	48,23	25,42	83,50	92,6
	1976	64,1	68,1	76,20	58,91	34,41	88,4	96,01
	1977	68,6	74,1	78,50	53,91	54,43	90,4	97,10
	CLASSE 2 + 4	1972	32,4	39,0	28,04	43,94	57,3	29,32
Matières premières	1973	40,0	47,9	31,71	49,4	81,84	29,5	3,30
	1974	32,2	35,1	28,00	45,9	64,0	18,44	7,3
	1975	24,9	29,8	19,60	44,63	71,60	13,12	3,83
	1976	24,5	26,5	16,24	34,42	63,33	9,54	2,14
	1977	20,0	21,5	15,70	39,5	43,9	8,6	1,33
CLASSE 3 Énergie et lubrifiants	1972	2,1	0,5	0,7	0,11	0,03	0,11	—
	1973	2,3	0,6	0,94	0,40	0,32	0,02	—
	1974	3,7	1,2	1,80	1,3	0,4	0,34	—
	1975	5,7	2,1	2,60	1,6	0,6	0,62	—
	1976	3,9	1,4	2,20	0,8	0,23	0,4	0,74
	1977	3,8	1,2	2,10	0,7	0,4	0,09	0,61

Notes : La ventilation géographique par zones des partenaires n'étant pas disponible pour les années antérieures, on a pris 1972 comme année de base. Le total des colonnes est inférieur à 100 % par suite de la non-prise en considération de la classe 9 (trop hétérogène).

* Ces classes de produits ont été tirées du volume A.C.P. : *Yearbook of Foreign Trade Statistics 1972-1978*, édition 1981.

TABLEAU IV (suite)

Part de chaque catégorie de produits dans les exportations de la Côte d'Ivoire et ses partenaires

CLASSES DE* PRODUITS	ANNÉES	MONDE	C.E.E.	FRANCE	R.F.A	ITALIE	PAYS-BAS	U.S.A.
CLASSE 5 Produits chimiques	1972	1,1	0,5	1,00	0,12	—	—	0,1
	1973	1,1	0,5	1,1	0,1	—	—	0,04
	1974	1,2	0,3	0,62	—	—	—	0,2
	1975	1,7	0,3	0,4	—	—	—	0,04
	1976	1,2	0,3	0,52	0,1	—	0,08	0,2
	1977	1,0	0,2	0,30	0,1	—	0,2	0,1
CLASSE 7 Machines et matériel de transport	1972	1,7	0,5	0,7	0,1	0,83	0,71	0,5
	1973	2,3	0,8	1,33	0,2	0,2	0,61	0,82
	1974	2,1	0,8	0,7	0,2	1,8	1,1	0,10
	1975	3,7	1,5	1,5	1,82	0,7	0,42	0,2
	1976	1,8	0,7	0,7	0,13	1,5	0,1	0,41
	1977	1,6	0,5	0,74	0,34	0,09	—	0,32
CLASSE 6 + 8 Produits manufacturés	1972	5,7	3,1	2,9	5,24	1,1	3,8	2,3
	1973	4,5	2,4	2,40	4,0	0,81	3,24	2,04
	1974	4,4	1,8	2,12	3,1	0,9	1,22	1,8
	1975	5,9	2,4	2,73	3,54	1,5	1,24	0,5
	1976	4,2	2,6	3,4	5,52	0,5	1,20	0,2
	1977	4,5	2,2	2,04	5,30	1,2	—	0,21

biens de consommation traduit autant les conséquences des modifications apparues dans l'appareil de production ivoirien que des changements dans les rapports de prix. D'une part, le développement de l'industrialisation permet de fournir des biens de consommation se substituant aux importations. D'autre part l'accroissement de la production agricole destinée au marché local réduit partiellement le recours à certaines importations alimentaires (riz, sucre notamment). Cependant une partie de ce gain est reporté indirectement sur les importations de produits intermédiaires dans la mesure où le contenu en importations de fabrication locale est élevé. Par contre, des modifications récentes qui se sont produites au plan du rapport des prix entre les produits intermédiaires (énergies, engrais, pièces détachées, etc.) et certains produits de consommation (céréales, sucre, etc.) ont eu pour effet de relever les coûts en importation de la première catégorie des produits par rapport aux autres.

Cependant, lorsqu'on étudie la structure des importations ivoiriennes en provenance des différents partenaires, on observe que les importations de la Côte d'Ivoire en provenance de la France comprennent 82,70 % environ de produits industrialisés et 15,23 % environ de produits primaires. Cette structure des exportations françaises vers la Côte d'Ivoire est intermédiaire entre d'une part, les Pays-Bas qui exportent vers la Côte d'Ivoire, relativement plus de produits alimentaires et, d'autre part, celle des États-Unis, de la République fédérale d'Allemagne et de l'Italie, dont les exportations de produits industrialisés sont relativement importantes.

De plus, s'agissant des produits primaires, et contrairement à ce qui se passe avec les États-Unis, dont les exportations de produits alimentaires et de matières premières occupent une place sensiblement plus importante, la France n'enregistre aucune modification fondamentale dans la composition de ses exportations de produits primaires, sinon une légère augmentation de la part des produits énergétiques. Enfin, en ce qui concerne les produits industrialisés, les exportations de la France sont principalement composées de produits manufacturés, de machines et de matériel de transport.

Malgré cette situation, il faut tout de même préciser que pour l'ensemble de la période 1967-1979, la Côte d'Ivoire a enregistré un excédent de sa balance commerciale avec l'ensemble de ses partenaires de l'ordre de 432,163 millions de francs CFA. Cet excédent provient surtout de l'évolution des échanges tout au long de la période suite à la forte progression des exportations ivoiriennes par rapport à ses importations. Cette donnée est d'autant plus intéressante que la balance commerciale de la Côte d'Ivoire est fortement déficitaire avec la France (un déficit de l'ordre de 302,781 millions de francs CFA). Ce déficit provient de l'évolution des échanges entre les deux partenaires, par suite de la fluctuation relative des prix des exportations de la Côte d'Ivoire vers la France et de la forte progression des prix de ses importations en provenance de ce pays.²⁵

L'excédent de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de l'ensemble CEE (France exclue) et qui plus est de l'ensemble de ses partenaires commerciaux, comble donc ce déficit à l'égard de la France. Ceci dit, le surplus commercial enregistré à ce niveau aura permis à la Côte d'Ivoire, du moins depuis 1967, de maintenir à un niveau élevé ses importations en provenance de la France, d'où l'importance du marché ivoirien pour cette dernière. M. Michel Dupuch note d'ailleurs à ce sujet que:

La Côte d'Ivoire tient une place relativement importante dans le commerce extérieur français. Certes les importations en provenance de Côte d'Ivoire ne représentent que 0,75 % du total de nos achats, et nos exportations à destination de votre pays 1,10 % du total de nos ventes, mais la Côte d'Ivoire n'en occupe pas moins la quatorzième

25. Voir à ce sujet: *Marchés tropicaux et méditerranéens*, vol. 26, nos 1299-1311, p. 3281, 1970; et vol. 31, nos 1560-1572, 1975, p. 3257.

TABLEAU V

Part de chaque catégorie de produits dans les importations ivoiriennes en provenance des différents partenaires

CLASSES DE PRODUITS	ANNÉES	MONDE	C.E.E.	FRANCE	R.F.A	ITALIE	PAYS-BAS	U.S.A.
CLASSE 0 + 1	1972	16,9	16,2	16,6	1,6	18,94	31,22	5,6
	1973	19,9	16,0	16,9	1,3	13,30	36,5	2,9
Aliments	1974	17,1	15,8	14,53	2,5	27,0	39,12	3,13
Boissons	1975	14,4	14,2	14,1	1,3	4,6	34,84	1,93
Tabacs	1976	13,2	13,9	14,63	2,41	6,4	37,9	3,01
	1977	13,8	13,0	13,2	4,3	9,9	31,23	12,74
CLASSE 2 + 4	1972	1,7	0,9	0,8	1,4	—	1,7	2,8
	1973	1,3	0,7	0,7	—	—	0,3	0,7
Matières premières	1974	1,6	1,0	1,13	—	—	0,7	2,81
	1975	1,5	0,7	0,8	1,74	—	—	4,4
	1976	1,3	0,9	0,8	1,63	—	1,33	1,62
	1977	1,3	0,9	0,9	—	—	—	0,7
CLASSE 3	1972	6,4	0,5	0,4	0,3	1,54	1,2	0,9
	1973	4,6	0,7	0,4	0,2	3,9	1,5	0,8
Énergie et lubrifiants	1974	14,2	0,6	0,6	0,53	0,23	2,3	1,6
	1975	13,9	0,8	0,44	0,6	0,2	6,01	1,52
	1976	12,8	1,3	0,54	0,6	0,6	11,7	0,8
	1977	11,4	1,5	0,62	0,7	5,11	7,81	1,0

Notes: La ventilation géographique par zones des partenaires n'étant pas disponible pour les années antérieures, on a pris 1972 comme année de base. Le total des colonnes est inférieur à 100 % par suite de la non-prise en considération de la classe 9 (trop hétérogène).

TABLEAU V (suite)

Part de chaque catégorie de produits dans les importations ivoiriennes en provenance des différents partenaires

CLASSE DE PRODUITS	ANNÉES	MONDE	C.E.E.	FRANCE	R.F.A	ITALIE	PAYS-BAS	U.S.A.
CLASSE 5 Produits chimiques	1972	6,4	10,6	10,64	14,8	6,7	10,94	4,0
	1973	7,5	9,8	10,0	11,4	5,7	7,91	3,43
	1974	9,1	12,2	12,1	17,4	8,0	13,63	6,70
	1975	9,3	12,2	12,7	19,7	8,2	14,81	7,54
	1976	9,0	12,1	12,8	16,0	5,7	9,60	6,53
	1977	7,7	9,8	9,72	13,6	5,1	5,94	6,92
CLASSE 7 Machines et matériel de transport	1972	30,1	34,1	32,1	56,41	36,0	13,8	58,6
	1973	34,0	39,0	34,5	69,2	47,0	24,9	64,72
	1974	28,5	35,7	33,1	56,1	35,4	20,53	53,73
	1975	30,8	36,1	34,2	52,61	47,3	8,6	64,32
	1976	32,6	37,6	34,9	54,3	44,5	18,4	69,22
	1977	37,5	43,2	40,8	61,7	35,13	35,62	63,91
CLASSE 6 + 8 Produits manufacturés	1972	33,1	35,0	35,9	23,43	33,63	39,23	25,53
	1973	31,6	32,6	36,01	16,84	28,6	26,82	26,62
	1974	28,7	33,8	37,5	22,1	27,82	23,43	30,50
	1975	29,1	34,2	36,54	23,63	39,33	35,4	19,50
	1976	30,0	33,2	35,1	24,7	42,1	21,04	18,20
	1977	27,4	30,6	33,62	18,4	43,4	17,81	14,30

place après les pays de la Communauté européenne, les grands pays industrialisés (URSS, Japon, États-Unis), le Maroc et l'Algérie. À l'intérieur de la zone franc, la Côte d'Ivoire est, de très loin, notre principal partenaire, avec le tiers de nos exportations et de nos importations.²⁶

Globalement donc, on peut dire que l'état du commerce ivoirien de 1965 à 1980 peut être décrit comme une vive expansion du commerce extérieur témoignant d'une croissance économique²⁷ accélérée, d'une augmentation considérable des importations surtout des biens d'équipement et de produits semi-finis, d'une valorisation des produits exportés et d'une diversification des partenaires commerciaux.

L'analyse des différents tableaux nous aura aussi permis de noter que, depuis l'indépendance et tout au long des années qui ont suivi cette période, la politique de développement ivoirienne a été caractérisée par une forte extraversion de son système de production, caractérisé par le rôle important joué par le commerce extérieur.

Ainsi, et d'une façon générale, nous pouvons prétendre que le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire est, et restera encore longtemps, axé sur l'importation massive de biens d'équipement et de production de même que sur l'exportation plus massive des produits agricoles bruts et semi-finis.

L'examen global de l'évolution des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec ses principaux partenaires tel que présenté au graphique I permet aussi d'observer que depuis 1970 la Communauté économique européenne est devenue son principal client et fournisseur. Quant aux États-Unis, ils sont, et de beaucoup, moins importants à ce chapitre que la CEE.

Dans cet effort de diversification²⁸, le continent africain constitue aussi un débouché important pour les produits ivoiriens: 7,9 % des exportations en 1970; 13,4 % en 1974 et 18 % en 1978. Les importations en provenance des États africains ont plus que doublé depuis 1970, sous l'effet notamment des ventes du Nigéria (pétrole) à la Côte d'Ivoire qui sont passées à 30 millions de Francs CFA en 1975. Il faut souligner enfin la percée des produits japonais sur le marché ivoirien depuis 1970.

Pourtant, l'observation la plus importante que nous pouvons tirer de ce graphique concerne le recul progressif de la France de 1967 à nos jours. Ceci confirme alors la première partie de notre hypothèse et nous permet de soutenir qu'une politique de diversification commerciale peut être une réponse à une certaine forme de dépendance caractérisée par une sorte de relation plutôt exclusive au plan des échanges commerciaux entre un pays en voie de développement d'une part et l'ancienne métropole d'autre part.

II - ÉVOLUTION DES CAPITAUX ÉTRANGERS

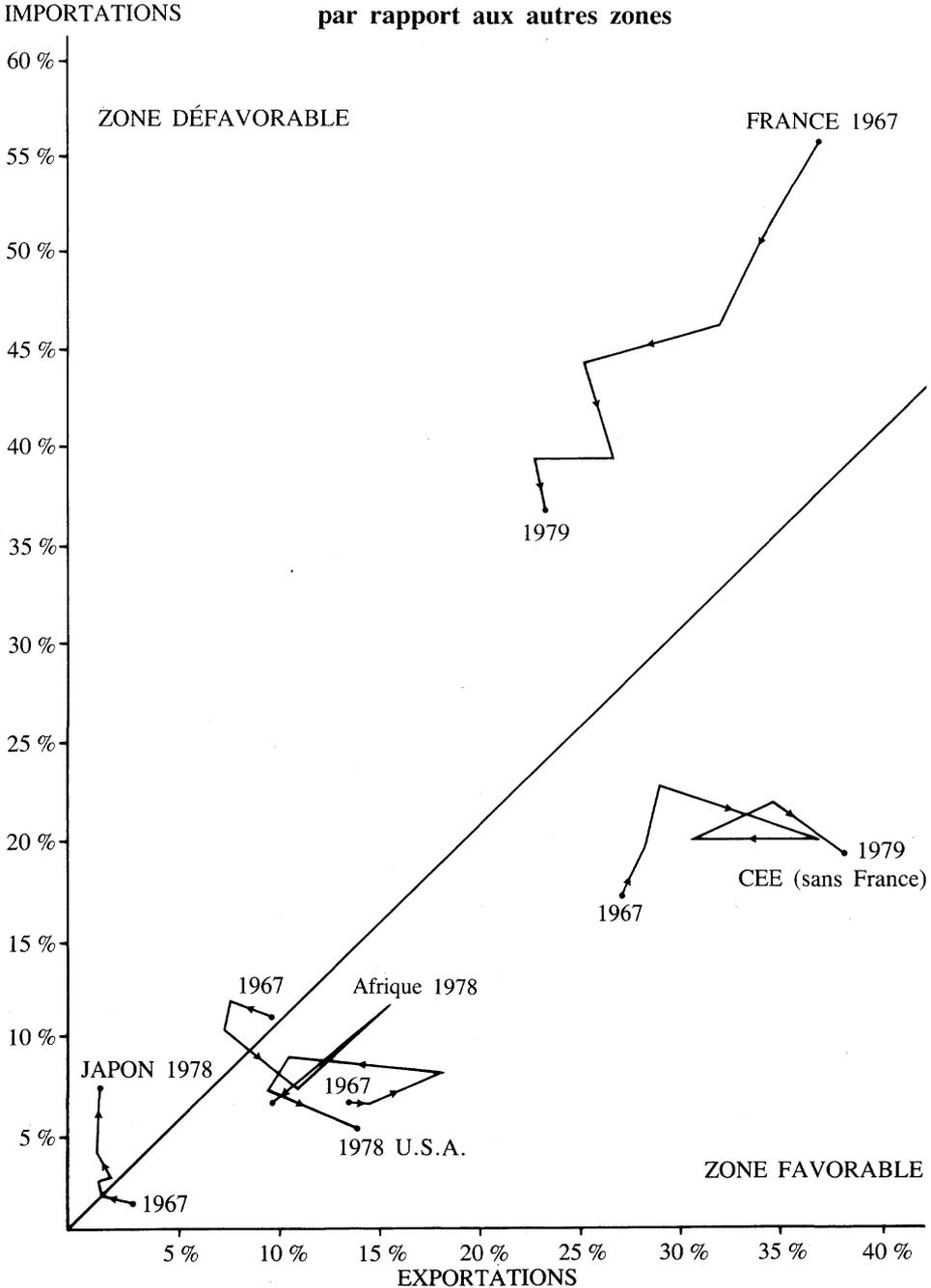
On sait que l'apport des capitaux étrangers est, dans une certaine mesure, indispensable aux pays en développement. Par contre, cela constitue objectivement une contrainte à leur

26. Entretien de M. Michel Dupuch (ambassadeur de France en Côte d'Ivoire) avec l'Agence ivoirienne de presse (AIP). Le point sur la coopération franco-ivoirienne, in *Marchés tropicaux et méditerranéens*, volume 33, nos 1844-1846, 16 janvier 1981, p. 135.

27. Voir également l'évolution détaillée des taux annuels de croissance obtenus de 1960 à 1980 par la Côte d'Ivoire: l'étude de la CNUCED, « Perspectives commerciales et besoins en capitaux des pays en développement sur la période 1976-80 », 17 septembre 1976, in *Marchés tropicaux et méditerranéens*, vol. 32, 1976, nos 1599-1613.

28. Pour mieux évaluer cet effort de la diversification, nous suggérons de consulter l'annuaire statistique des États-Unis: *Yearbook of International Trade Statistics*, 1966-1979.

Graphique I
 Évolution des échanges Côte d'Ivoire-France
 par rapport aux autres zones



Notes: Tableau graphique conçu en vue d'évaluer la situation de dépendance économique de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de la France. Par zone défavorable il faut entendre une situation où l'état des échanges entre la Côte d'Ivoire et l'un de ses partenaires joue à la faveur de ce dernier; alors que par zone favorable l'évolution des échanges joue à la faveur de la Côte d'Ivoire.

SOURCE: Les chiffres ayant servi à la production de ce graphique ont été extraits des tableaux II et III.

développement économique. En retraçant l'évolution des soldes de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire, notre intention est, d'une part, d'avoir un aperçu général de l'état d'indépendance et d'équilibre économique de la Côte d'Ivoire et, d'autre part, en répartissant les capitaux sociaux par nationalités et par secteurs, de connaître les secteurs jusqu'ici privilégiés et surtout de mesurer la part et le poids des capitaux français en Côte d'Ivoire par rapport aux autres créanciers officiels.

Ainsi que l'indique le tableau VI, la balance des paiements ivoirienne présente une structure particulière. Une balance commerciale excédentaire dont les fluctuations sont dues à la part encore prépondérante des grands produits primaires; des balances de services et des transferts dont les déficits s'aggravent; et enfin, des entrées nettes de capitaux privés et publics qui compensent ou non le déficit de la balance courante.

La croissance de la Côte d'Ivoire aura donc engendré une aggravation permanente et tendancielle d'un certain nombre de postes négatifs comme le solde des services et celui des transferts. Leur dégradation est continue. Le déficit, qui se creuse constamment, peut sans doute être lié à cette croissance. En revanche les postes positifs de la balance des paiements, le solde des entrées de capitaux et celui de la balance commerciale ne font pas preuve d'une croissance aussi régulière. À un déficit permanent et structurellement croissant sur deux postes, correspond une instabilité de deux autres postes positifs. La fluctuation de la balance commerciale est largement conditionnée par les variations des termes de l'échange tandis que le poste « capitaux » dépend principalement du recours aux emprunts publics extérieurs, ou aux entrées de capitaux privés, dont la venue est nécessaire au financement du plan.

Cette évolution générale de la balance des paiements soumise, elle-même à une instabilité chronique dont l'ampleur prend de plus en plus des proportions alarmantes, décrit et confirme le caractère ouvert de l'économie ivoirienne dont la dépendance vis-à-vis des facteurs de production extérieurs devient de plus en plus importante.

Les données du tableau VI révèlent en outre que la balance des paiements a suivi deux phases depuis l'indépendance. L'une de fluctuation relativement modérée jusqu'en 1971 et l'autre, de 1972 jusqu'à maintenant, d'amplification considérable de ces fluctuations dont l'accélération récente s'explique, en grande partie, par l'instabilité des cours des produits tels que le café et le cacao affectant à la fois la balance commerciale et, par voie de conséquence, le solde de la balance des paiements.

C'est ainsi qu'en 1979 par exemple, le déficit global de la balance des paiements avoisina 134 milliards de francs CFA et succéda à une année d'excédent (59 milliards). Par contre, le déficit des transactions courantes de la balance des paiements est passé de 3 % du PIB en 1977 à 15 % en 1980, tandis que le solde global du secteur public, légèrement excédentaire en 1977, est devenu déficitaire en 1980 pour un montant équivalent à 15 % du PIB³⁰.

Les perspectives d'avenir de la balance des paiements sont donc très incertaines. Selon le plan 1976-1980, les opérations courantes retrouveraient l'équilibre dès 1985 avec l'entrée en production des grands projets miniers, papetiers et sucriers. Mais en commentant le récent accord élargi autorisant la Côte d'Ivoire à effectuer au cours des trois prochaines années des achats à concurrence de 484,5 millions de DTS, le Fonds monétaire international soulignait notamment que:

Les achats effectués dans le cadre de cet accord, qui équivalent à 425 % de la quote-part de la Côte d'Ivoire au Fonds (114 millions de DTS), seront financés en partie avec les ressources ordinaires du Fonds (159,6 millions de DTS et en partie avec des

30. *Ediafric, Côte d'Ivoire sélection*, 19 mars 1981, no 153, p. 1465.

TABLEAU VI
Évolution des soldes de la balance des paiements: 1965-1979²⁹

(Milliards de F CFA)

ANNÉE	MARCHANDISES	SERVICES	TRANSFERTS	CAPITAUX	SOLDES
1965	+ 13,8	- 15,6	- 2,3	+ 9,1	+ 4,5
1966	+ 18,5	- 20,9	- 17,4	+ 0,9	+ 3,1
1967	+ 17,0	- 21,9	- 23,9	+ 11,4	+ 6,3
1968	+ 34,2	- 27,7	- 26,4	+ 8,3	+ 8,3
1969	+ 39,8	- 33,9	- 21,9	+ 7,2	+ 9,5
1970	+ 33,7	- 38,6	- 20,0	+ 16,8	+ 9,7
1971	+ 25,0	- 45,5	- 27,0	+ 23,1	- 5,4
1972	+ 34,7	- 52,2	- 28,4	+ 5,6	- 18,4
1973	+ 37,8	- 73,2	- 69,1	+ 51,0	- 1,5
1974	+ 79,7	- 72,7	- 92,6	+ 31,6	+ 13,6
1975	+ 50,8	- 105,2	- 141,4	+ 62,2	- 20,8
1976	+ 142,6	- 140,1	- 258,9	+ 67,0	+ 7,5
1977	+ 200,0	- 163,0	- 300,2	+ 75,0	+ 28,0
1978	+ 119,3	- 196,5	- 389,4	+ 204,7	+ 59,7
1979	+ 102,9	- 241,7	- 112,6	-	- 134,1

+ Excédent

- Déficit

29. Compilation faite à partir des chiffres tirés de l'annuaire CNUCED: *Hanbook of International Trade and Development Statistics Supplement 1980*. De plus, les données étaient en dollars US mais converties par nous en Fr CFA avec le taux de change tiré de: *International Financial Statistics Yearbook*, 1981.

ressources empruntées par le Fonds dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire (324,9 millions de DTS). En outre, le Fonds a approuvé la demande présentée par la Côte d'Ivoire de procéder à l'achat du solde de sa première tranche de crédit, d'un montant équivalent à 28,5 millions de DTS³¹

Pour remédier à cette dégradation de la situation, les autorités ont entamé une restructuration des finances publiques dans le contexte d'un programme global de stabilisation soutenu par l'actuel accord élargi. Ce programme vise à éliminer virtuellement le déficit global de la balance des paiements et à ramener le déficit budgétaire à 6 % du PIB. Un renforcement de la gestion budgétaire constitue l'élément clé du programme qui vise à éliminer progressivement les arriérés de paiements antérieurs et à éviter tout recours à l'emprunt net auprès du système bancaire intérieur pour le financement du déficit budgétaire.³²

La forte croissance de la Côte d'Ivoire aura donc tout naturellement entraîné un afflux significatif de capitaux étrangers, dont le pays avait besoin pour accompagner des investissements de plus en plus importants. Comme la plupart des pays en voie de développement, la Côte d'Ivoire reçoit une aide d'un certain nombre d'organisations internationales et de pays étrangers. Ses principaux fournisseurs sont ceux avec lesquels elle a établi des liens au moment de son indépendance, à savoir les pays occidentaux pour la plupart, et les organismes internationaux comme la CEE, la Banque mondiale et le PNUD. Elle a donc peu pratiqué une politique d'ouverture dans ce domaine, notamment vis-à-vis de pays de l'Est et des pays arabes (cf. tableau VII).

Cette aide globale financière se présente en gros sous les deux formes traditionnelles à savoir les Aides multilatérales (dont une partie remboursable) et d'autre part, les Aides bilatérales, dont l'aide française. De plus, il nous faut absolument souligner ici que cette aide internationale fortement accrue depuis 1970 par rapport à la moyenne de la décennie qui suivit l'indépendance. En effet, la moyenne annuelle des apports totaux était de 7,5 milliards de francs CFA de 1960 à fin 1964, de 13,8 milliards de francs CFA de 1965 à fin 1969, de 31 milliards de 1970 à fin de 1974. Cette aide a par ailleurs tendance à jouer un rôle de plus en plus important dans les investissements publics: 40 % pour la période 1960-1972; 60 % pour 1973 et 1974.³³

À ceci il convient d'ajouter que la part des dons a diminué en faveur des prêts depuis 1972. Alors que pour la période 1966-1971, les dons représentaient annuellement 44 % de l'aide totale, depuis 1972 leur importance a fortement décliné (25 %). C'est donc dire que l'aide remboursable est de loin la plus importante puisqu'elle représente plus de 75 % de l'ensemble de l'aide.

Elle prend la forme de prêts accordés aux pouvoirs publics ivoiriens par les différents pays ou organisations étrangères indiqués plus haut.

Rappelons toutefois que de 1960 à 1967, l'aide à la Côte d'Ivoire provenait essentiellement de trois sources: la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), les emprunts obligataires émis sur le marché français et les emprunts contractés auprès de l'USAID. À partir de 1968, une diversification importante s'est opérée et actuellement, les grandes banques, (BIRD, BEI, BAD) sont aussi devenues d'importants bailleurs de fonds de la Côte d'Ivoire.

31. *Idem.*

32. *Idem.*

33. *Côte d'Ivoire, analyse et conjoncture, op. cit.* p. 80.

TABLEAU VII
Composante de l'aide extérieure et provenance: 1960-1978

	PÉRIODE	MONTANT DE L'AIDE MILLIARDS CFA	DONT PRÊTS
Groupe de la Banque Mondiale	1960-1975	40	
CEE (CFED, BEI)	1960-1975	53,6	23,3
PNUD (NATIONS-UNIES)	1972-1974	2,4	-
BAD-FAD	1972-1975	2,7	2,7
USAID	1961-1975	6,8	5,2
EXIMBANK	1963-1975	25,4	25,4
RFA	1960-1975	18,4	-
Italie	1967-1975	16,3	-
Belgique	1967-1974	0,8	-
Canada	1970-1974	5,2	2,6
Aide française	1960-1978	316,5*	99,6
TOTAL GÉNÉRAL	1960-1978	488,1	158,8*
N.B. Les chiffres de 1980 ne sont pas disponibles			

SOURCES: Côte d'Ivoire: *Analyse et conjoncture. Côte d'Ivoire en chiffres*, édition 1977-1981. Tableau complété par nous sur base des chiffres tirés des volumes ci-contre.

* Ces chiffres ne sont que des estimations. Le montant des prêts (158,8 milliards) ne contient pas toutes les colonnes. D'autres données manquaient.

Afin d'apprécier la part de la France dans les investissements en Côte d'Ivoire comparée aux autres créanciers officiels, il faut prendre en considération le fait que l'aide totale aux investissements reçue par la Côte d'Ivoire pour la période 1960-1978 se chiffre à 488,1 milliards de francs CFA. De plus, en ce qui concerne l'aide française, il faut mentionner qu'elle s'opère au sein de deux organismes fondamentaux: la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) et le Fond d'aide et de coopération (FAC). Pour la période 1959-1975, l'aide totale de la France à la Côte d'Ivoire s'élevait à 142 milliards de francs CFA, dont 63 milliards de prêts. De 1960 à 1978, le total des prêts accordés excédait les 99 milliards de francs CFA. La CCCE consentit des prêts soit à l'État ivoirien lui-même, soit à des institutions nationales de crédit, à des organismes publics, à des sociétés à participation publique et, exceptionnellement à des entreprises privées. De plus, depuis 1973, l'aide de la CCCE a été essentiellement destinée au secteur primaire (complexe sucrier et pêche) et au secteur de l'énergie. Cependant, à partir de 1978, les interventions ont été plus diversifiées. Quant au Fond d'aide de coopération (FAC), il fournit surtout une aide non remboursable. Ainsi en 1978 il accorda un montant de 1,047 milliard en subventions afin de financer diverses opérations de développement rural et de formation technique dont un prêt de 150 millions pour le financement d'un complexe sucrier.

TABLEAU VIII
La part de la France dans le total de l'aide mondiale
reçue par la Côte d'Ivoire: 1965-1978³⁴

milliards F CFA

Années	Aide total mondiale	Aide française(1)		Total	% au total mondial
		C.C.C.E.	F.A.C.		
1965	16,936	2,939	1,473	4,412	26,05
1966	4,107	1,701	1,459	3,160	76,94
1967	4,430	1,944	0,273	2,217	50,05
1968	35,616	4,964	2,505	7,469	21,00
1969	8,240	0,325	0,748	1,073	13,00
1970	19,828	2,713	1,122	3,835	19,34
1971	19,227	3,950	0,830	4,780	24,90
1972	26,470	4,201	1,076	5,277	19,94
1973	32,986	3,913	0,896	4,809	14,60
1974	31,634	6,705	1,210	7,915	25,02
1975	41,800	7,381	1,119	8,500	20,33
1976	32,000	17,053	1,195	18,248	57,03
1977	78,000	20,455	1,812	22,267	28,60
1978	33,100	11,392	1,047	12,439	37,60

(1) Les emprunts obligataires émis sur le marché français ne sont pas compris.

SOURCE: Compilation faite par nous sur base des chiffres tirés des volumes déjà indiqués.

À l'inverse du FAC et plus encore depuis qu'elle peut emprunter sur les marchés financiers, la Caisse centrale joue un rôle de plus en plus important dans le développement de la Côte d'Ivoire. Ses engagements nouveaux ont atteint 21,5 milliards de francs CFA en

34. Côte d'Ivoire en chiffres, éditions 1980-1981, op. cit., pp. 72-75.

1980. Enfin, au chapitre de la coopération financière³⁵, mais en marge de l'aide aux investissements, la France participe aussi, par le biais de subventions, au fonctionnement de certaines institutions d'enseignement et de recherche.

Au total donc, la contribution française au titre de l'aide à la Côte d'Ivoire, tous domaines compris, s'élève à environ 316,5 milliards de francs CFA³⁶ pour la période (1960-1978). Les opérations du FAC sont surtout concentrées au niveau de l'enseignement et de la formation de même qu'au niveau des équipements d'infrastructure et de l'agriculture. Les prêts de la CCCE ont été principalement accordés en faveur de l'équipement mobilier et de l'équipement public. Enfin, les emprunts obligataires ont été contractés à raison de 65 % pour des opérations agricoles.

Si l'on évalue le taux moyen annuel d'accroissement de l'aide totale étrangère reçue par la Côte d'Ivoire, il s'élève à 5,36 % de 1965 à 1978. Le taux annuel moyen d'accroissement de l'aide totale française est, par ailleurs, de 8,30 %. De la France origine donc la plus grande part de l'aide à la Côte d'Ivoire et l'indice de 8,30 % traduit dans une certaine mesure une étroite dépendance de ce pays face à l'ancienne métropole surtout si l'on considère que cette part s'accroît beaucoup plus sous forme de prêts ces dernières années.

Malgré le fait que les autorités ivoiriennes cherchent à limiter le recours systématique à l'aide extérieure pour les travaux d'investissements les plus importants en réduisant les investissements publics et en allant même jusqu'à supprimer totalement certains investissements réalisés par l'État³⁷, il n'en demeure pas moins que certains secteurs prioritaires comme l'agriculture, les transports, l'énergie et la formation exigent, et exigeront encore longtemps, des investissements importants qui obligeront la Côte d'Ivoire à faire appel à la fois à l'aide extérieure et à une part de plus en plus élevée d'investissements publics par rapport au produit intérieur brut.³⁸

III – QUELQUES CONSÉQUENCES DE CETTE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

a) Au plan de l'agriculture

La mise en application de la stratégie de diversification commerciale aura eu ses effets sur le secteur agricole dans la mesure où l'on vit apparaître au cours de cette période un clivage de plus en plus grand entre deux types d'agriculture correspondant en gros à deux sortes de production. D'une part, les cultures vivrières produites par les paysans ivoiriens en vue de leur propre subsistance ou, en ce qui concerne certaines d'entre elles, pour les seuls besoins du marché national. D'autre part, les cultures industrielles d'apparition relativement récente (exception faite du café, du cacao et du bois), qui sont destinées à l'exportation ou à la transformation industrielle. (Tableau IX)

Ce tableau montre une forte progression de la production de l'igname et du manioc, une diminution du fonio et de la patate, et une lente progression des autres cultures dont la production n'est pas tout aussi dynamique. Jusqu'ici, seuls le riz et le maïs ont dans la

35. Voir à ce sujet: *Marchés tropicaux et méditerranéens*, vol. 33, nos 1844-1846, janvier 1981, p. 86.

36. Cette aide totale comprend l'aide aux investissements, le coût de l'assistance technique, l'appui à l'université, les dépenses de recherches et d'action culturelle et les bourses.

37. Voir à ce sujet: *Côte d'Ivoire en Afrique*, éditions 1980-1981, *op. cit.*, p. 66.

38. La part de l'investissement public dans le PIB est passée de 15 % en 1975 à 24 % environ en 1978. Cf. à ce sujet: *Ediafric, Côte d'Ivoire en sélection*, no 136, 13 novembre 1980, p. 1309.

TABLEAU IX
Évolution des productions agricoles en milliers de tonnes: de 1960 à 1978

I - Évolution des productions vivrières

Produits	1960	1965	1970	1975	1978
Riz paddy	160	250	316	496	504
Maïs-grains	147	200	231	264	264
Igname	1 150	1 300	1 551	2 172	1 984
Banane plantain	490	600	650	1 168	1 123
Manioc	450	500	540	938,5	1 056
Arachide	23,8	28	42,8	48,8	49,8
Fonio	5	7	7	2	2,1
Mil	42	34	30	45,3	44,6
Sorgho	10	11	13	30,2	31,7
Patate	18	20	21	13	13,5
Taro	135	158	182	263	274,5
TOTAL	2 630,8	3 108	3 538,8	5 440,8	5 347,2

II - Évolution des cultures industrielles et d'exportation

Ananas	19 885	44 083	110 580	221 000	311 935
Banane	80 000	138 300	178 852	188 000	196 773
Cacao	85 683	134 060	167 989	241 000	297 200
Café	136 635	212 989	274 530	260 000	195 550
Coprah	2 000	3 500	10 300	19 000	25 677
Coton	6 505	10 433	34 320	61 000	102 929
Latex	---	3 552	11 041	16 400	78 704
Noix de cola	34 300	37 000	60 000	60 000	57 000 +
Régime de palme	298 121	329 300	480 181	955 000	926 000 +
Tabac	1 958	2 400	2 328	2 679	1 748
Agrumes à essence	950	4 500	18 900	55 035	34 591
TOTAL	666 037°	920 117	1 349 021	2 079 114	2 228 107
% Cultures vivrières/cultures industrielles	0,40	0,33	0,30	0,26	0,24

° Le total de l'année 1960 est incomplet à cause du chiffre manquant du latex.

+ Estimations

SOURCES: Côte d'Ivoire en chiffres, éditions 1977/1978 - 1980/1981.

gamme des cultures vivrières, fait l'objet de préoccupations particulières de la part des autorités ivoiriennes. Pourtant et malgré l'extension de ces cultures et surtout les augmentations notables de rendements obtenus depuis l'indépendance, les productions de riz ne sont pas parvenues à suivre l'évolution de la consommation locale tout comme celles des autres cultures vivrières. Il s'est produit dans le cas particulier du riz, un développement considérable des importations qui sont passées à 150,000 t/an en 1973-1974, à cause principalement de la sécheresse. Les achats à l'étranger ont repris, tout comme ceux de biens de

consommation en 1977 du fait de la baisse sensible de la production du riz en 1976-1977 par rapport à l'année 1975. Pour ce qui est des achats des produits alimentaires en général, le BCEAO estimait qu'en ce qui a trait aux importations, la Côte d'Ivoire connaîtrait une augmentation de « 12,6 % atteignant 58,2 milliards de francs CFA en 1979 contre 51,7 milliards en 1978 comprenant une forte progression des approvisionnements en céréales.³⁹

En ce qui concerne les cultures vivrières dans l'ensemble et, malgré la relative amélioration de la productivité, des difficultés persistent toujours en ce qui concerne leur commercialisation, en raison surtout du caractère fort périssable de certains de ces produits et aussi de l'importance de l'autoconsommation.

Pour les autorités ivoiriennes donc, ce sont surtout les cultures industrielles et d'exportation qui ont été à la base de la prospérité économique de la Côte d'Ivoire. Ce sont leur exportations qui auront permis au pays de profiter, depuis l'indépendance, d'une balance commerciale positive et ainsi de financer son effort de développement. Cette nécessité de faire reposer le développement de l'ensemble de l'économie sur la croissance du secteur agricole a eu pour conséquence d'accorder la priorité au développement des cultures destinées à l'exportation. Ainsi, l'on ne doit point se surprendre du déséquilibre vivrier qui a résulté de cette stratégie de diversification.

b) Au plan de l'industrialisation

Le fait pour la Côte d'Ivoire d'être un pays à prééminence agricole ne l'a pas empêché de se doter d'un secteur industriel extrêmement actif et de plus en plus diversifié. Depuis l'indépendance, les unités industrielles ivoiriennes se sont progressivement étendues. Le nombre des entreprises industrielles dépasse aujourd'hui les 600 avec 619 entreprises en 1979 contre 553 en octobre 1978, soit une progression de l'ordre de 12 % en un an.⁴⁰

Les secteurs où se concentrent le plus grand nombre d'entreprises industrielles sont le travail des grains et farines (114 entreprises dont 108 boulangeries), les industries du bois (110), les industries chimiques (48), les industries textiles (34)... On observe donc que l'industrialisation s'est surtout développée en Côte d'Ivoire dans deux directions spécifiques. D'une part, dans la direction de la transformation des produits locaux en vue de l'exportation et d'autre part, dans la direction des industries de substitution à l'importation.

Les branches industrielles classées dans le premier type d'activités existent depuis 1960 et elles se consacrent à la transformation des produits suivants: le café, le cacao, les ananas, les sous-produits du palmier à l'huile, les bois tropicaux, le caoutchouc. Elles sont dites « industries de valorisation de la production agricole » et ont pour objet d'apporter une première transformation aux produits agricoles ou forestiers dont le débouché principal est l'exportation sur le marché international. Les branches industrielles classées dans le second type d'activités concernent une génération d'industries relativement récentes (1970) communément dénommées, industries de substitution à l'importation. Elles ont connu une expansion rapide et se concentrent surtout au niveau du raffinement des grains et des farines, des textiles et du cuir, du raffinage du pétrole, etc.

Le chiffre d'affaires annuel des entreprises industrielles ivoiriennes est passé de 83 milliards de F CFA en 1969 à 254 en 1974. Il a atteint les 650 milliards de F CFA en 1979, soit une variation de 18 % par rapport à 1978 et une moyenne annuelle de variation de 23 % depuis 1970.

39. BCEAO 1979-1980, p. 95.

40. Voir également *Bulletin de l'Afrique Noire*, vol. 21, 21 juin 1978, pp. 18796-18803, « Les résultats des principales industries ivoiriennes en 1976-77 ».

Cette évolution tendancielle du taux d'accroissement du chiffre d'affaires confirme selon nous, le caractère permanent de l'industrie ivoirienne mais non un véritable dynamisme du secteur industriel. En effet, la répartition du chiffre d'affaires par branche depuis environ onze ans (1969-1979), montre l'importance et la progression rapide de trois branches qui dépassent les 50 milliards à savoir : les textiles et l'habillement, les industries de conservation et préparations alimentaires, le raffinage du pétrole et ses dérivés. Les autres branches ont réalisé en 1976-1979 un chiffre d'affaires compris entre 20 et 50 milliards (cf. tableau 10). Les investissements cumulés recensés (avant amortissement) sont passés de 72 milliards en 1969 à 460 milliards en octobre 1979.⁴¹

Pourtant, cette industrialisation ivoirienne, telle qu'elle s'est réalisée au cours des vingt dernières années, s'est surtout limitée aux types d'activités industrielles n'ayant eu que peu d'effets d'entraînement. La diversification des industries s'est toujours rattachée à deux types d'activités soit celle de la valorisation de la production agricole, soit celle de substitution à certains produits d'importation. Or cette dernière forme d'industrialisation perpétue, comme le précise Dos Santos, la situation de dépendance :

L'industrialisation basée sur le processus de substitution des importations n'a pas conduit les pays qui l'ont le plus complété à une indépendance par rapport au commerce extérieur. Au contraire, elle a conduit ces pays à une nouvelle dépendance à l'égard de l'importation de matières auxiliaires qui, en plus de représenter un prix élevé au chapitre de la balance des paiements, a créé une dépendance de l'industrie vis-à-vis de l'extérieur.⁴²

Aussi malgré la volonté des autorités ivoiriennes d'apporter à la décennie 1970-1980, un bouleversement de l'économie dans le sens d'un développement industriel en profondeur, l'industrie dite de base (industrie lourde, fabrication de biens d'équipement, etc.) demeure encore pratiquement inexistante. De ce fait, la voie d'industrialisation encouragée par les responsables ivoiriens même si elle a été l'un des éléments instigateurs de ce qu'il est convenu d'appeler le « miracle ivoirien », montre certaines limites surtout au plan de son effet d'entraînement pour les autres secteurs d'activités. En effet, le secteur industriel d'exportation ou de valorisation des produits locaux, ne fait appel aux autres branches industrielles que pour une très faible part qui se situe entre 5 et 20 % de son chiffre d'affaires. Le secteur industriel de substitution quant à lui, transforme le plus souvent des produits importés.

Ensuite, en ce qui concerne le commerce extérieur et malgré la diversification, le secteur industriel dans son ensemble ne réussit pas encore à améliorer la balance commerciale. Le secteur le plus actif reste toujours l'agriculture, considérée d'ailleurs comme prioritaire. Son développement a contribué à élargir les marchés intérieurs et à dégager de l'épargne, tout en fournissant à l'industrie ainsi qu'aux autres secteurs, aussi bien des débouchés que des capitaux. Toutefois, et même si les gains à l'exportation réalisés par les industries de formation agro-alimentaires demeurent importants, l'apport net reste très inférieur aux importations qui sont nécessaires aux industries de substitution dans les processus de fabrication. Il va donc sans dire que la substitution des importations n'a pas permis à la Côte d'Ivoire d'atteindre à un plus haut degré de liberté commerciale et d'indépendance par rapport au commerce extérieur.

41. Tableau complété par nous sur base des chiffres tirés du volume *Côte d'Ivoire en chiffres* édition 1980-1981. Voir également : *Bulletin de l'Afrique Noire*, vol. 21, *op. cit.*, p. 18797.

42. DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique latine », *op. cit.*.

TABLEAU X
Évolution de l'industrie ivoirienne: 1969 à 1979

ANNÉES	ENTREPRISES EN PRODUCTION*	INVESTISSEMENTS CUMULÉS*(a)	CHIFFRES D'AFFAIRES DONT		TRAVAILLEURS À LA MI-ANNÉE	SALAIRES DISTRIBUÉS(b)	PART DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES PAR RAPPORT AU TOTAL DES EXPORTATIONS IVOIRIENNES	
	NOMBRE		MILLIARDS DE F CFA				MILLIERS	MILLIARDS F CFA
1969	355	72	83	26	31,9	12,3	22 %	(26 M sur 188)
1970	375	84	100	32	36,3	15,2	24 %	(32 M sur 130)
1971	398	92	115	34	39,1	16,9	27 %	(34 M sur 127)
1972	408	106	135	41	40,9	19,0	29 %	(41 M sur 140)
1973	414	145	164	52	43,8	21,7	27 %	(52 M sur 191)
1974	442	186	254	99	46,3	27,3	34 %	(99 M sur 292)
1975	458	217	303	99	52,8	33,3	39 %	(99 M sur 255)
1976(c)	486	250	350	99	57,9	40,7	29 %	(99 M sur 339)
1977	513	293	459	131	63,0	50,2	25 %	(131 M sur 519)
1978	553	330	553	168	64,0	63,0	32 %	(164 M sur 518)
1979	619	460	650	204	67,4	75,2	37 %	(203 M sur 555)

* Situation en fin de période.

(a) Avant amortissements. (b) Y compris charges sociales. (c) À partir de 1976 exercice allant du 1^{er} oct. de l'année précédente, au 30 sept. de l'année considérée.

SOURCE: Côte d'Ivoire en chiffres 1980-81. Voir également BCEAO 1980.

Enfin, l'effet de la croissance industrielle depuis l'indépendance reste aussi modeste sur l'emploi. Par exemple de 31,000 en 1969, l'effectif des travailleurs employés dans le secteur industriel a atteint les 67,000 en 1979, soit le double du rythme de progression en dix ans. Cependant, cette évolution des effectifs ne doit pas être considérée comme un véritable indice de croissance puisque à un accroissement de 1 % de la production industrielle en volume, correspond un accroissement de 0,6 % de l'emploi par an seulement.

Ainsi, le phénomène de l'emploi est devenu de plus en plus préoccupant, car la forme même de la croissance engendre un dysfonctionnement du marché du travail avec un déséquilibre entre l'offre et la demande jouant, mais en sens contraire, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.⁴³

Ce bilan schématique de vingt années d'industrialisation en Côte d'Ivoire nous permet de constater que les plans⁴⁴ de développement ivoirien, surtout ceux de 1971-1975 et 1975-1980, annonçant le « passage d'une économie de croissance » à une « société de promotion » n'ont par réussi à redresser les déséquilibres face à l'emploi. Au contraire, des distorsions se sont poursuivies et elles ont même tendance à s'aggraver.

IV – AU PLAN DE L'IVOIRISATION DU CAPITAL

L'objectif de l'« ivoirisation du capital industriel et commercial »⁴⁵ devait selon M. Charles Donwali, responsable désigné de cette politique, suivre deux avenues particulières.

Deux voies principales doivent être suivies dans l'ivoirisation du capital industriel et commercial, ce sont : une politique systématique et organisée de participations publiques ; une politique de stimulation et d'orientation de l'épargne privée nationale.⁴⁶

Au plan de la participation publique, une comparaison, sur plusieurs années de la part du capital industriel détenu par les nationaux et l'État ivoiriens dans le total du capital social des entreprises industrielles par rapport à celle du capital étranger, fait apparaître, une nette progression du capital industriel ivoirien en général. Presque nulle en 1960, cette part, tant pour l'État que pour le secteur privé, s'est considérablement accrue ces dernières années pour atteindre 45,4 % en 1979, soit 32,3 % pour l'État et 13,1 % pour le secteur privé. Parallèlement, la part des capitaux français, qui était presque exclusive en 1960, est passée à 31,9 % en 1979 bien que leur montant total soit passé à plus de 36 milliards de Fr CFA pour la même année. Vingt-sept autres nations étrangères participent pour un total de 23 % au capital des industries ivoiriennes avec, en première ligne, la Suisse, les États-Unis, le Liban, le Luxembourg, l'Allemagne fédérale, la Hollande, le Japon et l'Italie. Certes, cette diversification des apports privés étrangers contribue à réduire la proportion française qui était largement majoritaire voici seulement quelques années (46,7 % en 1975). Cependant, la part du capital industriel détenu par les Français, reste encore prédominante.

Pourtant, et en dépit de ce rythme soutenu de la participation des nationaux et de l'État ivoirien au financement du développement industriel, il n'en demeure pas moins que l'ivoirisation de ce secteur ne progresse que très lentement, surtout ces dernières années, et ceci est sans doute attribuable à la lente progression de l'épargne locale.

43. Voir à ce sujet *Jeune Afrique*, no 1083, octobre 1981, pp. 36-37.

44. Voir à ce sujet les différents plans 1971-1975 et 1975-80, in *Côte d'Ivoire en chiffres, op. cit.*, p. 325.

45. Voir : *Fraternité Matin*, « Spécial Indépendance An 17 », novembre 1977.

46. *Idem.*, p. 55.

TABLEAU XI
**La part des apports strictement ivoiriens par rapport
 au total du capital social des entreprises industrielles⁴⁷**

Fr CFA	État	Privé C.I.	France	Suisse	E.-U.	Liban
1975	12,348(25,2)	4,421(9)	22,845(46,7)	1,286(2,6)	2,126(4,3)	732(1,5)
1976	14,339(24,6)	6,496(12)	21,924(40,4)	2,397(4,4)	2,284(4,2)	1,096(2)
1977	16,719(27,1)	6,941(11,3)	25,218(40,9)	3,150(5,2)	2,695(4,3)	1,121(1,8)
1978	29,056(33,2)	10,423(11,9)	31,423(36)	3,502(4)	2,315(2,6)	1,968(2,2)
1979	36,795(32,3)	14,984(13,1)	36,299(31,9)	6,239(5,4)	3,276(2,8)	3,092(2,7)

En effet, même si l'épargne nationale brute est passée de 157 milliards de Fr CFA en 1974, à 365 milliards de Fr CFA en 1978, il n'en demeure pas moins que l'épargne ivoirienne n'a pas connu de progression réelle significative par rapport au Produit Intérieur Brut.

En effet, si l'on calcule les taux d'accroissement de l'épargne et du PIB, on obtient pour la période 1974-1978 un taux d'accroissement de l'ordre de 132,5 % pour l'épargne contre 135,6 % pour la PIB. Ceci provient en bonne partie du fait que l'épargne des administrations publiques est passée de 337 milliards en 1977 à 248 milliards en 1978, conservant toutefois un niveau supérieur à celui des années antérieures. Ces évolutions réelles indiquent sans doute un état de relative faiblesse de l'épargne intérieure.

La lente progression de l'ivoirisation du capital industriel et commercial est aussi attribuable au service de la dette dans la mesure où le financement des investissements a engendré une aggravation permanente et tendancielle de la dette publique et extérieure de l'État. Ce recours accru à l'endettement a d'ailleurs eu pour conséquence de faire apparaître la Côte d'Ivoire au palmarès⁴⁸ des pays en « industrialisation », les plus endettés jusqu'à ce jour.

La dette publique extérieure contractée ou garantie par l'État ivoirien se serait élevée à 178 milliards de Fr CFA en 1972, et à 1,074 milliard de Fr CFA en 1979. La dette dite effective, correspondant aux montants nets tirés sur les emprunts contractés s'est élevée dans la même période à 88 milliards de Fr CFA en 1972 et à 745 milliards de Fr CFA en 1979, soit un décuplement de l'aggravation permanente et tendancielle de la dette publique extérieure en sept ans.

47. Tableau tiré du *Bulletin de l'Afrique Noire*, no 963, 21 juin 1978, page 18796 et complété par nous sur base des données provenant du manuel *Côte d'Ivoire en chiffres*, édition 1980-1981, *op. cit.*, pp. 204-207.

48. Selon le rapport de l'Institut français des relations internationales de Paris, *Ramsès 1981*, sous la direction d'Albert Bernard, voici la liste de PVD ou Pays « nouvellement industrialisés », ou « en voie d'industrialisation » les plus endettés: Brésil, Argentine, Corée, Thaïlande, Philippines, Indes, Turquie, Bolivie, Chili, Côte d'Ivoire et Colombie, p. 83.

Déjà en 1966, l'économiste ivoirien Charles Valy Diarassouba⁴⁹ avait tiré la sonnette d'alarme en constatant le poids de plus en plus lourd de la dette sur le trésor public. Samir Amin a aussi dénoncé le phénomène dans son ouvrage *L'Afrique de l'ouest bloquée*⁵⁰ mais en dépit de ces mises en garde, l'évolution de la dette s'est révélée plus rapide que prévu. Conséquence de l'afflux du capital étranger, les transferts se sont alourdis au fil des ans, réduisant à néant les excédents conjoncturels de la balance commerciale si bien que la balance des paiements est devenue tendancielle ou fondamentale, pour parler le langage du FMI.

D'ailleurs dans son rapport annuel, la BCEAO commentant la dette extérieure de la Côte d'Ivoire soulignait que :

Le service de la dette continue de croître de façon sensible, en raison principalement d'importants emprunts signés en 1977. Il s'est établi à 120,8 milliards en 1979 contre 93,7 milliards un an plus tôt, soit une progression relative de 28,9 %. Les amortissements se sont élevés à 67,6 milliards et ont constitué 56,0 % du montant global du service de la dette; les commissions et intérêts se sont chiffrés à 53,2 milliards. En 1979, le service de la dette a représenté 18,4 % des exportations de biens et services contre 14,7 % en 1978 et 11,2 % en 1977.

Les versements nets, c'est-à-dire la différence entre les tirages et les amortissements, se sont établis à 113,6 milliards en 1979 au lieu de 181,2 milliards en 1978. Les transferts nets de ressources, obtenus après déduction des intérêts payés, ont totalisé 100,4 milliards au lieu de 142,6 milliards.⁵¹

Les emprunts gérés par la Caisse autonome d'amortissement (CAA) ont atteint 160,5 milliards de francs en 1979 contre 126,9 milliards un an auparavant, et ont été destinés par concurrence de 60,9 % au financement du développement agricole et agro-industriel. Par contre, les emprunts avalisés par l'État, non gérés par la-dite Caisse, ont marqué une baisse de 4,6 % en s'établissant à 53,3 milliards de francs.⁵²

Enfin remarquons que le taux d'évolution de l'endettement de la Côte d'Ivoire croît plus vite que son PNB puisque ce taux d'endettement est passé de 19,2 % du PNB en 1972 à plus de 39 % en 1979.⁵³

Même si la Côte d'Ivoire parvient à faire face à cette situation grâce entre autre à la diversité de son économie, il n'en demeure pas moins que ce taux élevé d'endettement se répercute directement sur les finances et le trésor public et que le développement de ce pays s'en trouve affecté.

49. Charles VALY DIARASSOUBA, « Dette extérieure et croissance économique », Thèse complémentaire, Paris, 1966, 234 pages.

50. Samir, AMIN, *L'Afrique de l'ouest bloquée*, Paris, Editions de Minuit, 1971, 322 p.

51. Pour plus amples informations sur la dette extérieure de la Côte d'Ivoire, voir la BCEAO, 1980, p. 86.

52. *Idem.*

53. *Le Monde*, 16 septembre 1980.

V – CONCLUSION

L'analyse que nous venons de compléter nous amène à observer qu'il y a eu effectivement diversification géographique des partenaires de la Côte d'Ivoire tant au plan du commerce extérieur qu'à celui de la provenance des capitaux étrangers. Cependant, et même si l'étude de la politique de diversification commerciale tend à confirmer notre hypothèse en ce qui concerne le recul progressif de la France tout au long de la période considérée, il n'en demeure pas moins que notre recherche contribue aussi à démontrer que lorsque l'on prend en considération l'évolution des capitaux étrangers, il semblerait qu'au contraire nous soyons obligés d'infirmer cette hypothèse dans la mesure où la prédominance de la France s'est accrue par rapport aux autres partenaires considérés. C'est donc dire que la dépendance de la Côte d'Ivoire face à l'ancienne métropole est encore très importante, du moins au plan des capitaux et la mise en application d'une telle politique de diversification commerciale n'aura que fort peu modifié cette situation.

On peut, en une conclusion provisoire, noter, que la mise en application d'une politique de diversification commerciale telle que pratiquée par la Côte d'Ivoire semble insuffisante à elle seule pour générer suffisamment de capitaux qui pourraient permettre à ce pays de progresser plus rapidement sur la voie de l'auto-développement. D'autres politiques, au plan interne cette fois, comme celles que les autorités ivoiriennes ont tenté d'instituer face à la réduction des investissements publics et des investissements réalisés par l'État paraissent donc nécessaires afin que ce pays puisse limiter, dans la mesure du possible, le recours systématique à l'aide extérieure pour les travaux d'investissement les plus importants et tirer un plus grand avantage de sa politique de diversification commerciale.